

Séance du 7 avril 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : Mme Destin.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Commissions municipales – Désignation modificative de leurs membres.

Par délibération du 5 juin 2014, le conseil municipal a procédé à la création, pour la durée du mandat, de cinq commissions municipales et fixé la liste de leurs membres respectifs.

La démission de Monsieur Serge Nogues de son mandat de conseiller municipal, avec effet au 25 mars 2016, nécessite de pourvoir à son remplacement au sein des commissions dont il était membre afin de « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale » (article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales). A cette occasion, une redistribution partielle de la représentation des élus de la liste Baiona 2014 avec le Front de Gauche a été également sollicitée.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'approuver la modification des membres des trois commissions municipales concernées par ces changements, en désignant les conseillers municipaux suivants :

- Commission municipale « Développement durable, stratégies urbaines, mobilités, urbanisme et habitat »

- Madame Véronique WAGNER à la place de Monsieur Jean-Claude IRIART

- Commission municipale « Culture, jumelages, patrimoine et animation »

- Madame Véronique WAGNER à la place de Monsieur Serge NOGUES

- Commission municipale « Sports pour tous et loisirs »

- Monsieur Jean-Claude IRIART à la place de Monsieur Serge NOGUES

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.